

Réf: Dossier 386702

Avis de constitution

SOCIETE « TOGUNA PIECES AUTO »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI, Lot VILLA B0135,
Ilot CITE 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOGUNA PIECES AUTO »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHEES DE TOUS TYPES DE VEHICULES, D'ENGINS, DE CAMIONS. ACHAT ET VENTE DE TOUS TYPES DE VEHICULES USAGERS, ENGIN ET CAMIONS, ENTRETIEN ET REPARATIONS DE PIECES DETACHEES ET EQUIPEMENTS DE TOUS TYPES DE VEHICULES USAGERS, ENGIN ET CAMIONS PRESTATIONS DIVERS. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales

de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET VRIDI, Lot VILLA B0135, Ilot CITE 3

Dirigeant(s) Mme DOUMBO KORKO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01772 du 21/02/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11457/GTCA/RC/2025 du 21/02/2025

